

EN GRÈVE DEPUIS LE 24 DÉCEMBRE

Urgentistes et anesthésistes veulent durcir le mouvement



En grève depuis le 24 décembre, les médecins urgentistes de l'hôpital de Dijon ont été rejoints dans leur mouvement par les anesthésistes le 3 janvier. Ce n'est encore qu'un début puisque le déroulement des négociations en cours avec le ministère de la Santé est très loin de les satisfaire.

On aurait pu penser que l'annonce, faite par Roselyne Bachelot,

ministre de la Santé, du déblocage de 700 millions d'euros, afin de payer les heures supplémentaires accumulées par les praticiens hospitaliers français, allait calmer les esprits. On est loin du compte. Comme en témoignait la conférence de presse organisée hier à l'hôpital général de Dijon par les médecins urgentistes et anesthésistes membres de la Fédération hospitalière de la permanence des soins (FHPS), le mouvement de grève, entamé le 24 décembre, risque au contraire de se durcir.

« Le gouvernement négocie actuellement en ne prenant en compte que cette question du paiement des heures supplémentaires, explique Nathalie Cros-Terraux, médecin anesthésiste, alors qu'il ne s'agit pas de la seule revendication exprimée dans ce mouvement de grève. De plus, il discute avec des organisations syndicales qui n'étaient pas à l'initiative du mouvement, contrairement à la FHPS (1).

Nous sommes ignorés. »

Moins de souplesse sur les réquisitions

Au-delà de la question du paiement des heures supplémentaires (qui, en 2006, à Dijon, ont représenté l'équivalent de 60 équivalents temps plein médicaux !), les grévistes réclament une modification du décret sur le compte épargne temps, une reconnaissance de la pénibilité de leurs métiers, une reconnaissance du travail d'enseignement et de recherches, une valorisation des métiers de praticiens hospitaliers afin d'assurer la relève et de tarir le flot de ceux qui choisissent le milieu hospitalier privé, plus lucratif. Faute de quoi, un durcissement de la grève est envisagé.

« Pour nous, explique Karim Boudenia, médecin urgentiste, cela signifie que nous réclamerons une application stricte des règles de réquisition alors que jusqu'à présent, nous avons fait preuve de souplesse ». Par ailleurs, un nouveau préavis de grève pour les soins non-urgents est annoncé pour le 17 janvier.

Enfin, le 24 janvier, les grévistes s'associeront au mouvement national annoncé dans les services publics. L'élargissement du mouvement est aussi espéré : les urgentistes ont été rejoints par les anesthésistes. Les pédiatres et gynécologues pourraient suivre.

Berty ROBERT

(1) La FHPS rassemble le Syndicat des médecins anesthésistes réanimateurs non universitaires (Smarnu), l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), le Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs (Snphar) et le Samu de France.